



## Compte-rendu de la Commission Sportive du 29 septembre 2011 CN Taussat Cassy

**Présents :** Daniel La Salmonie du CDV33, B. Dabadie du VLG/CDV33, J.P. Rochereau du CN Claouey, Vinsou Fabrice du CVBCM, F. Guillon du CV Pyla/Mer, L. Raturat du SN Andernos, J.P. Urcun du VLG, L. Corcuera du CDV33, Jean Paul Andreae du C.N. Ares, Pierre Simon du C.V. Arcachon, Hugo Aurientis du C.N. Taussat cassy.

**Excusés :** F. Dubes du CVCL/CDV33, J.P. Rochereau du CN Claouey, G. Renard du CV Cazaux Lac, Pecqueux Cédric du CN Ares, B. Cherioux du VLG, Gildas Tregouet de la LAV, Bertrand Dumortier de la LAV, Le comité de direction du C.V. Hourtin Médoc.

### Début de la réunion à 18h45

### **PRESENTATION DU COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE DU 12 MAI 2011.**

### **BILAN QUANTITATIF DU CRITERIUM 2010-2011.**

#### **OPTIMIST :**

##### **Effectif coureurs optimist :**

Tout secteur confondu

De départ(crit. Secteur): 123

Sélectionnés à la finale : 77 (62%)

Présent à la finale : 55 (45%/départ) (71%/sélectionnés)

#### **Secteur Sud Bassin :**

Effectif de départ(1): 28 (14 minimes, 14 benjamins)

Sélectionnés à la finale(2): 21(75%) (10 minimes, 11 benjamins)

Présent à la finale(3): 19 (68%/départ) (90%/sélectionnés)- (10 minimes, 9 benjamins)

##### 3 clubs engagés:

CVPM (1):5 (2):2 (3):2

CVA (1):13 (2):10 (3):10

CVCL (1):10 (2):9 (3):7

#### **Secteur Medoc :**

Effectif de départ(1): 37

Sélectionnés à la finale(2): 17 (46%)

Présent à la finale(3): 9 (24%/départ) (53%/sélectionnés)

##### 5 clubs engagés:

VLG (1):6 (2):1 (3):1

CVHM (1):15 (2):10 (3):5

CVB (1):9 (2):1 (3):0

CVBL (1):5 (2):3 (3):3

ASA (1):1 (2):1 (3):0

CNV (1):0 (2):1 (3):0

##### Remarques :

- déperdition importante par rapport à l'effectif de départ
- difficultés à impliquer les parents
- Arrivée et implication du CVBL et du CVB dans le dispositif critérium



### **Secteur Nord Bassin :**

Effectif de De départ(1): 58

Sélectionnés à la finale(2) : 38 (66%)

Présent à la finale(3) : 27 (46.5%/départ)(71%/sélectionnés)

#### 5 clubs engagés

CNF (1):12 (2):5 (3):4

CNC (1):20 (2):13 (3):11

CNA (1):4 (2):4 (3):2

SNA (1):7 (2):6 (3):4

CNTC (1):15 (2):10 (3):6

### **CATAMARAN et PLANCHE à VOILE (voir classement détaillé sur le blog du CDV33 : classements critérium 2010-2011) :**

Bonne dynamique en planche à voile. L'objectif à atteindre est de rallier plus de clubs au critérium qui se veut ouvert. Jean Philippe et Frédéric demande à ce que le C.N.B.O. puisse y participer. Nous leur répondons que oui mais il faut qu'ils en fassent la demande par courrier électronique au CDV33 mais ils ne pourront pas prétendre à une reconnaissance départementale. Ils nous demandent aussi de permettre aux cadets juniors de participer à la finale. Nous leur répondons qu'ils auront à nous demander une autorisation par mail et justifié par un motif. Bien entendu, cette catégorie ne pourra pas prétendre comme le règlement l'indique à une reconnaissance départementale.

La finale en catamaran a bien été gérée vu les difficultés rencontrées les autres années sur ces régates(courses en poules).

### **CALENDRIER :**

Un mail sera envoyé aux responsables de secteur (optimist), aux référents Planche à voile et aux clubs (catamaran) pour qu'ils positionnent les dates des critères pour 2012 avant la réunion d'harmonisation du calendrier régional du 18 octobre à la ligue. **Il a été décidé que ces dates doivent nous être communiquées par mail et nous nous chargerons de les inscrire au calendrier fédéral national.**

### **REGLEMENT CRITERIUM (disponible sur le blog du CDV33)**

Un ajout : « Pourront concourir au Critérium départemental des écoles de sport, les coureurs qui n'ont pas participé à des épreuves SIL et plus et, pour la série optimist, ceux n'ayant pas été classés dans le premier tiers du classement de la finale du critérium de l'année précédente sauf dérogation demandée au CDV33 par mail 2 semaines au minimum avant la régata. »

### **CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DES CRITERIUMS DE SECTEUR OPTIMIST, DU CRITERIUM CATAMARAN OU DU CRITERIUM PLANCHE A VOILE (REGATES ORGANISEES AVANT LA FINALE).**

Voir document joint et blog du CDV33

### **CATAMARAN : ARTICULATION CALENDRIER DEPARTEMENTAL ET REGIONAL.**

Non traité



## **PLANCHE A VOILE : Cofinancement voiles(ligue-CDV-Clubs)**

**Projet initial :**

**Pour qui :** les clubs de la Gironde.

**Dans quel cadre :** partenariat Ligue-CDV33-Club.

**Principe :** conventionnement sur une année, le matériel restera la propriété du club à l'issue de la première année.

**Matériel :** gréement One Design 5.8 complet 2011.

**Tarifs :** 750 €uros le gréement (1/3 Ligue, 1/3 CDV33, 1/3 Club = 250 €uros)

**Conditions :** participation aux 2 critères de secteur + la finale du critérium de la saison 2011/2012.

**Usage :** uniquement en Ecole de Sport.

**Quantité :** 10 gréements.

**Paiement :** 50% à la réservation = 375 €uros, le solde (125 €uros) après le Critérium si les conditions respectées.

**Commande :** par la Ligue d'Aquitaine de Voile après réception de l'ensemble des chèques de commande.

**Procédure :** écriture par le CDV33.

**Convention :** écriture par la Ligue d'Aquitaine de Voile

Suite à cette présentation, des évolutions sont intervenues. En effet, les besoins en matériel pour le public critérium sont différents selon les clubs. Nous recensons actuellement 5 ou 6 clubs impliqués ou désirant s'impliquer. Bienvenu aux autres ! Après plus d'un an de réflexion, le nouveau projet serait de proposer, dans la même enveloppe budgétaire, la possibilité sur des voiles ou des flotteurs. Jean-Philippe prend l'action et un choix définitif sera proposé lors du regroupement PAV de la semaine 43 (du 24 au 28 octobre prochain).

## **ACTIVITE DERIVEUR DOUBLE**

Voir document joint : Relance filière double

## **DIVERS**

Inscription au blog du CDV33 : <http://www.cdv33.com/>

Les formations du CDOS à destination des dirigeants et bénévoles des clubs ainsi que les salariés : <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/2/89/73/73/FORMATION-CDOS/CDOS-Livret-Formation.pdf>

Les formations arbitres de clubs : Le CDV33 va voir avec la CRA les modalités de mise en place de cette formation puisqu'il est désormais primordial qu'un arbitre de club soit affecté à l'organisation de chaque critérium(secteur, catamaran, planche à voile ainsi que la finale).

Une journée de formation aux RIR et au logiciel Freg est programmée le 21 janvier 2012 à la maison départementale des sports.

Remerciements au C.N. TAUSSAT CASSY pour son accueil et la mise à disposition des locaux du club.

La prochaine réunion aura lieu au printemps 2012.

Maison départementale des sports – 153, rue David Johnston – 33000 BORDEAUX

Siège : 05 56 00 99 29

Estuaire : 06 73 59 25 10 – Voile légère : 06 87 33 64 44

[cdvoilegironde@orange.fr](mailto:cdvoilegironde@orange.fr) – <http://www.cdv33.com/>